



CERTIFICAT INDIVIDUEL PRIMO-CERTIFICAT OPÉRATEUR

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans le but de préserver sa propre santé ainsi que l'environnement.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Usagers en ESAT ou salariés en entreprise adaptée

DATES ET HORAIRES

À planifier dans l'année en cours - De 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

CONTENU PÉDAGOGIQUE - PROGRAMME DE LA FORMATION

JOURS 1 et 2

Accueil des participants

- Le cadre réglementaire français (grenelle 1 et 2, plan écophyto) : définition des produits phytopharmaceutiques, produits autorisés, transport, stockage, utilisation, consignation, Réglementation spécifique au secteur (3h)
- Les risques pour la santé liés à l'utilisation des produits : estimation des risques, dangerosité, intoxication aiguë et chronique, mesures de prévention, conduite à tenir en cas d'accident, mesures préventives, EPI, consignes, signalement (7h)
- Les risques pour l'environnement et voies de contamination, prévention des risques
- Méthodes visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques (3h)
- Test individuel (1h)

Modalités d'évaluation: test formatif en fin de formation.

Bilan et remise d'une attestation de suivi de formation

FORMATEUR(S)

Formateur spécialisé dans le domaine

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Alternance régulière entre théorie et pratique. Un livret de formation sera remis.



DURÉE 2 jours

LIEU

Centre de formation

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 2 à 19 stagiaires

COÛT

Consulter le centre de formation
au 01 60 62 33 33